



Compte rendu du conseil d'école n°1

du 7 novembre 2013

Personnes présentes :

- Les 3 enseignantes : La directrice, Mme Dervieux Audrey
Mme Bellotto Emeline
Melle Azam Pauline
- Le Maire: M. EYRAUD
- Un adjoint municipal: Mr Charpentier
- Les représentantes des parents d'élèves: Mme Lobier, Mme Alessi, Mme Grande Martinez

Lors de ce conseil, nous avons parlé:

- Effectifs 2013/2014: à ce jour 2 nouvelles inscriptions à partir du mardi 12 novembre
Classe des grands: CE2/CM1/CM2: 22 élèves (7 CM2, 6 CM1, 9 CE2)
Classe des petits: MS/GS/CP/CE1: 9 élèves (2 MS, 4 GS, 2 CP, 1CE1)
2 élèves inscrits en CE2 sont en décloisonnement en Ce1 pour renforcer les bases.

Les effectifs actuels et le prévisionnel de l'année 2014-2015 amène à s'interroger sur l'acceptation des PS dès la rentrée 2014, sous réserve d'une forte augmentation du nombre d'élève. Quelques aménagements ont été réalisés (petits toilettes dans la cour, toilettes à l'étage, coin couchette). De plus l'avis de la Mairie est favorable ainsi que celui de l'équipe enseignante.

L'intérêt principal serait d'éviter un changement d'école aux plus petits qui auraient déjà pris leurs marques dans un autre établissement.

Le Maire tient également à nous informer qu'à l'heure d'aujourd'hui 15 élèves de la commune sont inscrits dans un l'établissement privé du village de proximité, influant ainsi directement sur les effectifs de notre école.

- Projet d'école 2012-2015:

*Le travail mené sur l'éducation à l'environnement est maintenu: partenariat avec intervenant des familles rurales lors de 6 séances sur différents thèmes autour de l'eau et l'environnement.

*Projet classe découverte audiovisuelle avec ABCaméra du 24 au 28 février 2014. Le projet est financé à hauteur de 20 euros par enfants par la Mairie, une grande participation de la Société du Sou des écoles et une contribution qui sera demandée aux familles: entre 12 et 20 euros par élève selon le nombre d'enfant dans la famille et répartie en 2 versements. En ce qui concerne le logement des intervenants, Mr et Mme Lobier se sont proposés bénévolement moyennant une compensation pour la consommation d'eau et de chauffage. Un panier petit déjeuner sera fourni et les repas seront commandés à la cantine. La société du Sou des écoles doit donner son accord dans les jours à venir.

- « ATSEM »

Mme Espic Delphine assure toujours le poste en tant qu' « ATSEM » et nous espérons que par sa motivation et son efficacité elle fera encore parti de l'équipe pour les années à venir. (employée par la mairie en tant qu'agent territoriale et non ATSEM, mais assurant cette fonction et ayant toutes les qualifications requises).

- Achat de matériel collectif

→ Grâce à la mairie : le budget rentrée qui permet l'achat du matériel scolaire, les manuels et des jeux de cour et du matériel de sport.

→ Grâce à la société du Sou des écoles : un budget rentrée de 200 euros par classe avec lequel l'école a été équipé d'un écran pour le rétroprojecteur, de la papeterie et petits outils pour la classe.

- Actions à venir ou en cours en partenariat entre l'école et la société du sou :

- Vente de chocolats (bénéfice estimé après avoir payé les frais de port de 30 euros, à 200 euros) ;
- Tombola tirée le 17/11/13.
- Loto le dimanche 17 novembre à la salle des Oliviers. La Mairie de Courry a prêté du matériel (tables et chaises) à cette occasion.
- Bourse aux jouets : marché de Noël à Saint-Ambroix ou stands aux puces un samedi matin.
- Marché de Noël à l'école de Saint-Brès, vendredi 20 décembre après-midi (chorale, spectacle de la classe des grands, vente de gâteaux organisée par les élèves, petit cadeau du Père Noël aux enfants (offert grâce au budget Mairie pour l'achat de livres 10 euros par enfants), vente de productions réalisées par les élèves.

Nous comptons sur votre présence ! Merci par avance !

- Sorties scolaires :

- Spectacle de magie à l'occasion des fêtes de Noël le mardi 17 décembre après-midi. (offert par la Société du Sou)
- Classe découverte audiovisuelle : du 24 au 28 février 2014, sur 5 jours. Le mercredi un pique-nique collectif sera organisé, chaque enfant devra apporter une préparation afin de préparer un buffet.
- D'autres sorties sont en projet mais il faudra attendre les bénéfices du loto.

- Travaux dans l'école :

Réalisés :

- Revêtement des murs de la montée d'escalier.
- Pose de crochets dans les deux classes afin de faciliter la pose de l'écran.
- Réfection de la cour.

Demandés :

- Réhabilitation de « la cave » de la cour : infiltration d'eau et fabrication de casiers pour le rangement du petit matériel de sport. Mettre une seconde lumière
- Une sonnerie / alarme pourrait être installée avec un déclenchement manuel dans la cour et dans la classe pour signaler la reprise des cours et éventuellement elle ferait office d'alarme incendie (plus efficace qu'un sifflet).
- Réparation des tricycles.
- Achat d'un nouveau cadenas pour le local des produits d'entretien.
- Achat de 2 bureaux individuels et 2 chaises grandes tailles.

- Bilan sur l'APC :

Très positif : Dans cette première partie de l'année les enseignantes ont fait le choix d'apporter du soutien aux élèves en difficultés.

• Les rythmes scolaires

Une réunion a déjà eu lieu avec Mr Le Maire le mardi 15 octobre afin de préparer au mieux cette réflexion déjà développée depuis le début de l'année 2013.

Nous avons montré une motivation accrue afin de répondre le plus justement et le plus positivement possible à la demande de cette réforme.

* Dans un premier temps, présentation de la réforme des rythmes scolaires afin que tous les membres (enseignants, personnels de Mairie et adjoints élus) disposent des mêmes informations. Les contraintes horaires :

- 24 heures d'enseignement
- la ½ journée supplémentaire le mercredi matin.
- 5h30 d'enseignement maximum par jour, 3h30 par demi-journée.
- pause méridienne de 1h30 minimum.

➤ Les activités périscolaires :

- sous la responsabilité des collectivités, non obligatoire et activité payantes ou gratuites ;
- elles doivent s'inscrire dans un projet PEDT ;
- 3 heures par semaine ou 4 séances de 45 minutes ;
- Aide financière de 50 euros par enfant et une aide supplémentaire de 45 euros ; car la commune de Saint-Brès est en zone rurale.

* Dans un second temps, échanges sur le contexte de l'école et les conséquences de la réforme.

➤ L'école privée du village voisin est une « menace » directe puisque celle-ci n'est pas soumise à la réforme des rythmes scolaires. Ainsi de nombreux parents contre cette semaine à 4 jours et demi veulent y inscrire leurs enfants dès la rentrée prochaine. Cela entraînerait des conséquences dramatiques sur notre école, la confrontant au risque d'une fermeture de classe, retrouvant ainsi la classe unique d'antan.

➤ En suivant scrupuleusement les contraintes horaires fixées par cette réforme, nous nous retrouvons avec un emploi du temps cornélien à programmer avec des horaires variables pour chaque jour. Les horaires du matin seraient maintenus à 8h30 pour l'entrée mais à 11h45 pour la sortie de la pause déjeunée. En ce qui concerne l'après-midi, la reprise de la classe se ferait à 13h15 et le passage aux activités périscolaires entre 15h15 et 15h45. L'emploi du temps n'est pas encore défini car il doit aussi prendre en compte toutes les contraintes territoriales de tous les partenaires (ATSEM, personnel de mairie, transport scolaire, garderie, intervenants...) possibles. L'organisation nouvelle de l'école, qui est au cœur d'un village reculé des grandes villes avec des parents travaillant à l'extérieur, se veut très difficile à mettre en place.

➤ Quels intervenants pour si peu de plages horaires, dans un village éloigné? Mme Coffel résidente du village et ayant une association de théâtre s'est proposée avec prudence car les horaires sont trop courts pour mettre en place une activité cohérente, de plus elle nous évoque aussi la différence d'âge entre tous les enfants, quelle activité théâtrale proposer à un enfant de 4 ans et à un autre de 11 ans? Elle fait aussi remarquer qu'il n'est pas possible de faire plusieurs groupes car chaque tranche d'âge n'est représentée que par 2 ou 3 élèves.

➤ Quels locaux? la classe? Mais comment gérer le matériel? La salle des Oliviers? Il faudrait donc prévoir un temps entre la classe et le périscolaire pour se rendre à cette salle, donc utiliser le temps de récréation pour que les enseignantes conduisent les élèves jusqu'à la dite salle.

➤ Pas de cantine le mercredi midi mais un temps de garderie pour permettre aux parents de venir chercher leurs enfants et un les horaires du ramassage scolaire également aménagés.

Aujourd'hui un emploi du temps a été proposé mais rien n'est encore défini, les réflexions se poursuivent.

Le 10/11/13,

Cordialement, l'équipe enseignante !

Et encore merci aux parents pour leurs implications !

Signature des parents :